

# éducation. Hommage à Samuel Paty au collège Lechanteur

À Caen, un hommage à Samuel Paty a eu lieu au rectorat (*lire page 2*) et s'est poursuivi au collège Lechanteur.

Ce vendredi 15 octobre, comme partout en France, les classes de l'académie de Normandie ont rendu hommage à Samuel Paty, un enseignant assassiné l'année dernière devant son collège de Conflans-Saint-Honorine dans les Yvelines. Les professeurs, comme au collège Lechanteur, ont pu profiter de la fin de matinée pour échanger sur la laïcité et la liberté d'expression en France, avec leurs élèves.

## Un hommage instructif

Devant une vingtaine de jeunes de 4<sup>e</sup>, la professeure d'histoire-géographie, Adeline Regelbrugge, a ainsi pris le temps de revenir sur les faits, de les contextualiser. Une démarche nécessaire puisque les élèves étaient plus ou moins au courant du drame. Tout au long de l'échange, la professeure a questionné sa classe pour connaître leur ressenti et ainsi mettre en lumière les points fondamentaux ayant mené à l'assassinat de Samuel Paty.

Qu'est-ce que la laïcité ? C'est la question qu'Adeline Regelbrugge a posé à ses élèves. Pas facile d'y répondre. Et pourtant, c'est ce que les élèves et leur professeur, on fait grâce à leur échange. Elle en a profité pour définir la liberté d'expression, ainsi que le blasphème. « **Il faut continuer à l'école, à parler d'esprit critique pour que les élèves continuent à être formés** », explique-t-elle. « **La liberté d'expression, c'est dire ce qu'on veut, mais il y a des limites qu'on ne peut pas franchir** », a lancé quelques minutes plus tard Adrien, élève, pour lui répondre.

## Formation à venir des professeurs

« **J'ai trouvé que c'était une très belle séquence pédagogique qui a progressivement conduit les élèves à réfléchir sur des notions extrêmement difficiles** », explique Christine Gavini-Chevet, rectrice de la région Normandie, qui a assisté à l'échange. Des notions que les élèves vont continuer de travailler afin qu'ils se « **forment un esprit citoyen au quotidien** ». Une formation obligatoire sur la laïcité va être mise en place pour les professeurs. L'éducation nationale souhaite les former au cours des quatre prochaines années. Un vaste projet afin que la laïcité et la liberté d'expression ne soient plus des sujets de controverse au sein des établissements scolaires.



Les collégiens ont pu réfléchir aux notions de laïcité et de liberté d'expression, au collège Lechanteur, vendredi 15 octobre. (©Liberté)